Les accidents industriels

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi concernant la responsabilité des accidents dont les ouvriers sont victimes,

Plusieurs membres. — A jeudi !

Vif incident

Ici se produit un incident que nous donnons plus haut.

La Chambre décide d'ajourner la suite de son ordre du jour.

La séance est levée. Séance jeudi.

NOUVELLES DU JOUR

Une réunion anti-plébiscitaire

Paris, 16 mai, 12 h. 28. — Ce soir, salle Favié a eu lieu une réunion anti-plébiscitaire. Peu de monde y assistait.

Le citoyen Avronsart a expliqué les motifs qui l'ont amené à demander une entrevue au général Boulanger. Il a ajouté avoir donné des preuves suffisantes de véracité pour n'avoir pas à revenir sur une conversation dont il a rendu compte précédemment. Il maintient l'exactitude de sa déclaration.

Le général Boulanger

Paris, 16 mai, 12 h. 2.8 — Les amis de M. Boulanger disent ce soir que le général n'ira pas à la Chambre avant quinze jours, convaincu que d'ici ce temps il se produira une question ou une interpellation, laquelle amènera l'intervention à une date fixe du nouvel élu du Nord.

Les grévistes de Pantin

Paris, 16 mai, 12 h. 28.—Salle du commerce faubourg du Temple a eu lieu un meeting en faveur des grévistes de Pantin. Aucun incident à signaler.

Un long ordre du jour a été voté invitant tous les conseils municipaux et les syndicats ouvriers à venir en aide aux ouvriers verriers.

M. Basly et les grèves des verriers

Paris, 15 mars. —Comme nous l'avons dit hier, c'est demain que M. Floquet recevra les délégués des ouvriers verriers.

Contrairement à ce qui a été annoncé, M. Basly, qui doit présenter les délégués au président du Conseil, ne déposera ni demande d'interpellation ni proposition de loi relative aux verriers.

Toutefois, si le gouvernement ne donne pas à ces derniers la satisfaction que M. Basly trouve indispensable, le député de la Seine déposera une demande de crédit extraordinaire de 100,000 fr.

Il demandera, en outre, à la Chambre de mettre en tête de son ordre du jour la proposition établissant les pénalités contre les patrons qui feraient obstacle à la liberté des Syndicats ouvriers.

Les pénalités seraient de trois à quinze jours de prison.

M. Basly demandera que la durée de la prison soit portée de quinze à trente jours.

La division cuirassée du Nord

Cherbourg, 15 mai. — La division cuirassée du Nord a quitté la rade, ce matin, à quatre heures, pour faire sa campagne d'été sur le littoral ouest de la France.

Après avoir séjourné dix jours à Brest, elle se rendra à Quiberon, où elle restera jusqu'au 26 mai et repartira pour Brest où son arrivée est fixée au 1er juillet.

Son itinéraire ultérieure sera alors réglé.

L'affaire de la rue Tiquetonne

Paris, 15 mai. — A l'ouverture de l'audience, M. le président donne la parole à M. le l'avocat-général Bloch.

L'honorable magistrat reprend tous les détails de l'affaire, afin d'établir la préméditation.

Lecomte, pendant le réquisitoire, garde une attitude impassible,

A deux heures, M. l'avocat géneral termine son réquisitoire en demandant au jury de rendre un verdict impitoyable, le crime de Lecomte étant de ceux qui nécessitent l'expiation suprême.

Me Demange, dans un émouvant plaidoyer, supplie le jury d'accorder à son client des circonstances atténuantes.

A trois heures et demie, le jury se retire pour délibérer.

Il revient vingt minutes après, apportant un verdict affirmatif sur toutes les questions et accordant des circonstances atténuantes.

La Cour rend ensuite son arrêt.

Lecomte est condamné aux *travaux forcés à perpétuité.*

Les élections municipales

Ajaccio, 15 mai. — Le nombre exact des communes où les élections n'ont pu avoir lieu dimanche est de 14.

La plupart des maires, par la faute desquels le scrutin n'a pas été ouvert, viennent d'être suspendus.

Paris, 15 mai. — D'après le *Temps*, organe officieux, sur 361 chefs-lieux, les républicains en gagnent 9 et en perdent 15, d'où, comme résultat final, 6 chefs-lieux seulement perdus.

La nouvelle municipalité de Nice.

Nice, 15 mai. — L'installation de la nouvelle municipalité a eu lieu, hier soir.

Le préfet a fait appel à la concorde républicains.

M. Malaussèna a été réélu maire. Les adjoints ont été également réélus.

Traité de commerce entre la France et l'Equateur

Paris, 15 mai. — Le ministre des affaires étrangères et le ministre de l'Equateur à Paris ont signé un traité d'amitié, de commerce et de navigation et une convention consulaire destinés à remplacer le traité signé à Quito, le 6 juin 1843, entre la France et l'Equateur.

La convention consulaire a été conclue pour une période de dix années; la durée du traité de commerce et de navigation est limitée au 1er février 1892.

Les plénipotentiaires ont procédé en même temps à la signature d'une déclaration séparée relative à la protection de la propriété littéraire, artistique et industrielle.

La Ligue des Patriotes

Marseille, 15 mai. — Le comité régional de la Ligue des patriotes s'est réuni dans la soirée d'hier, pour délibérer sur la situation faite à la Ligue par les derniers évènements qui se sont produits dans le sein du comité directeur de Paris.

Divers orateurs ont pris successivement la parole pour appuyer la proposition de dissolution présentée par un grand nombre de membres.

La discussion n'a pas tardé à devenir très vive dans les deux camps ; on s'est jeté à la tête des cris de « Vive Boulanger ! A bas Boulanger ! »

Finalement, le président, n'ayant pu diriger les débats, à levé la séance.

Ensuite, le président, le vice-président, le trésorier, le vice-trésorier, plusieurs membres du comité et un certain nombre de ligueurs ont déposé, séance tenante, leur démission, en voulant désormais, disent-ils, rester étrangers à toute décision et à toute mesure que pourrait prendre toute association qui continuerait ou transformerait l'ancienne ligue.

La reine d'Espagne à Barcelone

Barcelone, 15 mai. — Un aviso de l'escadre Française est arrivé mouillé dans le port à côté des vaisseaux russes.

La reine est attendue, demain soir. De grands préparatifs sont faits.

M. de Bismarck à Varzin

Berlin, 15 mai. — Le prince de Bismarck est parti pour Varzin ce matin à 8. h. 40.

Un grave accident. — Onze morts

Moscou, 15 mai. — Un accident de chemin de fer a eu lieu dimanche soir sur la ligne de Moscou à Koursk.

Vingt-neuf wagons d'un train-omnibus se sont détachés près de la station de Galitzino et ont heurté un train de marchandises.

Il y a eu onze morts et une trentaine de blessés, dont 18 grièvement.

La plupart des victimes de cet accident sont des ouvriers et des paysans qui rentraient à Moscou après les fêtes de Pâques.

La mort de l'amiral Hewett

On annonce de Londres la mort du vice-amiral sir W. Hewett, commandant de l'escadre de la Manche. L'amiral est décédé, dimanche, à l'hôpital militaire d'Hasmar après une longue maladie. A minuit, un signal à la flotte a fait connaître l'évènement aux officiers et aux soldats de la marine royale. L'amiral Hewett était né en 1834.

Un maire escamoteur

Dimanche, dans une commune de la Charente-Inférieure, un maire républicain avait placé près du mur la table sur laquelle se trouvait l'urne, de telle sorte que personne ne pouvait circuler autour, contrairement à ce que veut la loi. Quand un électeur soupçonné d'être conservateur apportait son bulletin, le maire le prenait de la main droite, et, pendant qu'on rechercharit sur la liste le nom du votant pour l'émargement, il prenait dans sa poche un bulletin de la liste républicaine qu'il mettait ensuite dans l'urne. Pour mieux masquer ses agissements, il avait eu soin de mettre à côté de l'ouverture de la boîte un énorme volume.

Malgré cette précaution, il fut pris en flagrant délit par un électeur qui lui saisit le poignet au moment où il opérait son tour de passe passe; une protestation fut signée séance tenante, le tribunal correctionnel de Rochefort aura bientôt à s'occuper de l'affaire.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

L'industrie textile en Pologne

Le consul de France à Varsovie donne, à propos de l'exposition des produits de l'industrie textile qui a lieu dans cette ville, de très curieux détails, que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs :

« Les premiers essais tentés pour créer l'industrie textile en Pologne remontent à peine au commencement du siècle. A cette époque, grâce à l'impulsion donnée par le gouvernement autonomique du royaume au développement de ses forces économiques et industrielles, grâce aux subsides et aux encouragements prodigués par la banque de Pologne, aux privilèges concédés par le gouvernement aux étrangers disposés à fonder des établissements industriels dans le pays, les premières fabriques de produits textiles ont été installées. La suppression en 1850 de la ligne douanière établie entre le royaume et le reste de l'empire a d'autre part largement contribué au développement rapide de cette industrie dont la production s'est élevée, pour la laine, notamment, de

2.600.000 roubles en 1850
à 4.500.000 — en 1860

accusant ainsi une augmentation de 100 0/0 dans le cours de cette période décennale.

» L'industrie cotonnière n'a pas réalisé des progrès moins considérables et représente en 1880 une production de huit millions de roubles contre 4 millions en 1850.

» Plus tard, la construction des chemins de fer, les prohibitions de plus en plus rigoureuses de la législation douanière, la perception des droits de douane en or ont donné une impulsion nouvelle au développement de l'industrie textile dont la production pour la Pologne seule a pésenté, en 1887, les résultats suivants :

	Nombre des fabriques	Nombre des ouvriers	Valeur de la production annuelle en roubles
Filatures de laine .	55	5.993	12.000.000
Fabriques de draps .	174	3.178	4.259.000
» de tapis .	2	32	40.000
» de tissus .			
» de laine .	105	6.865	13.096.000
Filatures de coton .	30	9.750	18.998.000
Fabrique de tissus .			
» de coton .	173	11.834	21.143.000
» de rubans et de passementeries	37	1.243	964.000
Fabriques de toiles.	9	7.810	3.743.000
» de tissus de soie et de rubans de soie . .	9	363	477.000
Total. . .	500	47.009	74.690.000

» Parmi les fabriques les plus importantes du royaumes, il y a lieu de citer la filature de coton et les fabriques de tissus de coton de MM. Ch. Szeibler à Lodz qui occupent plus de cinq mille ouvriers et dont la production annuelle s'élève actuellement à vingt-deux millions ; les filatures et fabriques de cotonnades de M. Poznanski à Lodz dont la production est de cinq millions de roubles ; la société par actions de Zawiercie, (production annuelle 4 millions de roubles); les filatures des frères Ginsberg à Zawiercie (3 millions); filatures de Szmelcer (3 millions); fabrique de tissus de Gayer à Lodz (1 million et demi); fabriques de Heinzel et Kunitzer à Widzewo, près Lodz (1 million et demi).

» Au nombre des principales filatures de laine, on citera celle de Heinzel à Lodz (production annuelle : trois millions et demi de roubles); de Diehl à Sosnowice (deux millions); de Schonn à Sielce près Sosnowice (1 million et demi) ; la fabrique française d'Altard et Cie à Lods (1 650 000 roubles) ; de Briggs et Posset à Markl, près Varsovie.

MARCHÉS DES LAINES A TERME

Cours du 16 Mai 1888

(*De nos correspondants spéciaux*)

MOIS	LE HAVRE Laine en suint de La Plata: ANVERS prima courante 84 0/0				ANVERS Peignés: FRANÇAIS Australie		Buenos-Ayres		ALLEMANDS Australie		Buenos-Ayres	
	Cote du jour	Cote précéd.	Cote du jour	Cote précéd.	Cote du jour	Cote précéd.	Cote du jour	Cote précéd.	Cote du jour	Cote précéd.	Cote du jour	Cote précéd.
Janvier.	171	169 50	165	161			550	550	560	560	567 50	560
Février.	172											
Mars.												
Avril.												
Mai.	163	163 50	161	157			540	535	555	555	550	547 50
Juin.	164	163 50	162	158			545	540	560	560	552 50	550
Juillet.	165	165	163	159			550	545	560	560	560	555
Août.	166	166	164	160			550	545	560	560	560	560
Septembre.	167	165 50	165	161			550	550	560	560	567 50	560
Octobre.	168	166 50	165	161			550	550	560	560	567 50	560
Novembre.	169	167 50	165	161			550	550	560	560	567 50	560
Décembre.	170	168 50	165	161			550	550	560	560	567 50	560

Le Havre : marché ferme, vente 575 balles. — Anvers : marché en hausse, vente 335,000 kil.

Laines

LE HAVRE, 15 mai.

En disponible il a été traité 153 balles de laine Russie, en suint, à fr. 142.50 les 100 kil.

Ventes à terme : 25 balles Buenos-Ayres, en suint, type prima, bonne courante, sur juillet, à fr. 164 les 100 kil. ; 100 b. dito, sur août, de fr. 164 à 164.50 ; 150 b. dito, sur septembre, de fr. 165 à 166 ; 25 b. dito, sur octobre, à fr. 166 ; 25 b. dito, sur novembre, à fr. 168 ; 25 b. dito, sur décembre, à fr. 168 et 50 b. dito, sur janvier, de fr. 169.50 à 170.

MARSEILLE, 14 mai.

On a vendu 36 balles de laine Sfax, à fr. 80.

Mouvement maritime lainier

Le steamer anglais *Thessaly* arrivé de la Plata à Dunkerque, y débarque 1200 b. laine.

Le steamer *Phœnibian* arrivé à Dunkerque de la Plata, y débarquait du 14 au 15 courant 1774 b. laine pour Roubaix.

Le steamer *Spenser* venu de Dunkerque à Liverpool, y reprend charge pour la Plata

Le steamer *Rio Negro* parti le 9 mai de Montevideo pour Dunkerque avec laines destinées à Roubaix-Tourcoing, est attendu vers le 7 juin en ce port.

Le steamer *Emilie* a terminé à Dunkerque le débarquement de ses 2000 b. laine d'Algérie.

Le steamer *Ville-de-Messine* est parti le 14 mai de Dunkerque pour l'Algérie viâ le Havre.

Le steamer *San-Marten* qui devait partir le 10 mai du Havre pour la Plata, n'est parti que le 12. Il y reprendra charge en laines pour Dunkerque.

Le steamer *Heliades* est attendu dans quelques jours à Dunkerque, venant de la Plata avec laines.

Le steamer *Portena* est attendu dans quelques jours à Dunkerque venant de la Plata avec laines.

Le steamer *Rosarian* est attendu incessamment à Dunkerque venant de la Plata avec laines.

Le steamer *Santa-Fé* est attendu vers la fin de mai à Dunkerque, venant de la Plata avec laines.

Le steamer *Granten* a débarqué à Anvers 160 b. laine provenant de Londres.

Le steamer anglais *Merme-Edycumb* débarquait le 14 mai à Anvers des laines de la Plata.

Le steamer *Paramatta* est attendu dans quelques jours à Londres venant de l'Australie avec laines.

Marchés anglais

HALIFAX, 12 mai.

Il y avait une bonne animation à la bourse et en général le marché est un peu meilleure.

Les quantités de laines ayant changé de mains ne sont pas fortes mais la demande pour la consommation est active et c'est la fermeté qui domine la situation.

Dans la branche des fils, il se traite des affaires pour l'intérieur, mais la demande pour l'exportation se tient sur la réserve et les prix paraissent avoir atteint les limites les plus basses.

Dans le commerce des tissus les fabricante sont pleinement alimentés par les ordres de l'intérieur et les affaires en draps restent bontes, mais la demande pour le Continent est faible.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

BONS A LOTS

Tirage du 15 Mai 1888

Le numéro 48.210 gagne 100.000 fr.
Le numéro 193.369 gagne 40.000 fr.
Le numéro 123.246 gagne 10 000 fr.
Le numéro 78.844 gagne 5 000 fr.

Les treize numéros suivants sont appelés au remboursement à 1,000 francs :

221.524	95.316	41.251	105 342	56.235	142.104	
179.157	152.626	170.198	108.049	124.394	136.611	
135.215.						

Situation Météorologique.— Roubaix, 15 mai. — Hauteur barométrique, 752 m/m (baisse) ; température, 7 heures du matin, 9 degrés au-dessus de zéro ; 1 h. de l'après-midi, 16 degrés ; 5 h. soir, 17 degrés au dessus de zéro.

Paris, 15 mai. — Un changement de temps va se produire sur nos régions. Le maximum barométrique disparaît et l'aire des fortes pressions s'établit sur la mer Noire. En même temps une baisse de 15 m/m est signalée à Mullaghmore et la trajectoire des dépressions se rapproche des îles Britanniques. L'une d'elles se dirige vers l'Irlande où le vent a fraichi du Sud et où la mer est houleuse ; son action pourra s'étendre sur la France et y amener des orages. On signale des pluies sur la Baltique, des orages dans l'Ouest et le Centre de la France, en Espagne et en Algérie.

La température est en baisse générale, elle monte en Russie.

Le thermomètre marquait ce matin 4 degrés à Kuopio, 9 à Paris, 16 à Perpignan et 21 à Biskra.

En France, le temps devient incertain et des orages sont probables. A Paris, hier, belle journée.

Température : maximum, 21 degrés 1; minimum, 4-6, la moyenne 13- et sensiblement normale.

Ce matin, vers cinq heures, deux secousses de tremblement de terre ont été signalées à Lorientz.

NOTICES

Sur les personnages qui doivent être représentés par des statues et des bustes à l'Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix.

AVANT-PROPOS

Un certain nombre de personnages sont, dès ce moment, désignés pour être représentés, soit en statues dans le Grand Escalier d'honneur, soit en bustes dans l'Amphithéâtre de notre Ecole nationale des Arts industriels. La Société d'Emulation de Roubaix a pensé que si elle n'avait pas eu à intervenir dans la présentation de ces personnages, elle ne pouvait, le choix une fois fait, s'en désintéresser plus longtemps et que les sujets jugés dignes d'une telle consécration lui appartenaient de par son programme qui embrasse non seulement les Lettres et l'Histoire, mais aussi les Sciences, les Arts, l'Industrie, le Commerce, l'Économie sociale, c'est-à-dire les diverses applications des connaissances humaines auxquelles précisément les personnages doivent, pour la plupart du moins, leur célébrité ou leur notoriété.

Ceci établi, la société a partagé entre M. l'Abbé Vassart et moi, inégalement sans doute, mais d'après la nature de nos travaux habituels, les notices à consacrer aux mérites de chacun des personnages dont le ciseau du sculpteur va reproduire les traits. Le lot de M. l'Abbé Vassart comprend : Vaucanson, Jacquard, Philippe de Girard, Heilmann, Chevreul, Alfred Motte ; le mien moins étendu, mais plus proportionné à mes forces, comprend : Pierre de Werchin, Louis-Joseph Castel, Alexandre Decrême et Ernoult-Bayart.

Il demeure entendu qu'on nous confiant le travail qui va suivre, la Société d'Émulation a limité notre rôle à celui de biographes responsables de leurs appréciations personnelles, dégageant expressément son opinion sur le choix qui a été fait et qu'elle n'a connu que par un article du journal. Sans rien préjuger de l'accueil que le public réserve à l'ensemble ou à quelques-unes des désignations, la Société regrette vivement de ne pas voir, dans cette galerie d'illustrations et d'hommes utiles, M. Aimé Delfosse, décédé président de la Chambre de Commerce. Pendant quarante années M. Delfosse a prodigué au service et à la défense des intérêts commerciaux et industriels de Roubaix toutes les forces d'une intelligence d'élite, des aptitudes, une énergie, une constance, un dévouement et un désintéressement qui lui méritent sans conteste une place d'honneur dans cette Ecole Nationale dont il fut l'un des plus ardents promoteurs. Il y a là une réparation qui s'impose et que la Société inspire de tous ses vœux.

TH. LEURIDAN.

PIERRE DE WERCHIN

I

C'est sous Pierre de Werchin, de 1534 à 1556, que la fabrique de Roubaix commença à acquérir quelque importance, mais aussi à causer de l'ombrage aux Lillois qui, dès ce moment, apportèrent à son développement toutes sortes d'entraves. Pierre de Werchin, intéressé, comme seigneur du lieu, au maintien de la manufacture, prit en mains la cause de ses sujets et se joignit à eux pour soutenir et mener à bonne fin le procès qu'ils intentèrent en 1553 aux mayeur et échevins de la ville de Lille devant le conseil privé du souverain.

Grand ami de l'Empereur Charles-Quint qu'il avait suivi dans toutes ses guerres, le seigneur de Roubaix a dû exercer une certaine influence sur l'heureuse issue de ce procès qui assurait désormais l'existence de la fabrique de Roubaix et lui créait une constitution régulière ; toujours est-il qu'il obtint une sentence qui déclarait les mayeur et échevins de Lille non fondés à troubler les habitants de Roubaix dans leurs ouvrages de tripes de velours et bourgeteries. Pierre de Werchin donna lui-même quelques dispositions pour la police de la fabrication, et fit au corps de la manufacture la remise de son droit seigneurial de 8 deniers sur chaque pièce de tripes de velours et bourgeteries fabriquées à Roubaix, et ce jusqu'à ce que ledit métier fût en avance.

Tels sont, rapidement résumés, les titres qui aujourd'hui valent au grand seigneur du XVIe siècle les honneurs d'une statue à l'Ecole Nationale des Arts Industriels comme protecteur de la fabrique de Roubaix, et tel est le fond de la notice que j'entreprends de lui consacrer à l'aide des données que je reprends dans mon *Histoire de Roubaix.*

II

Pierre de Werchin était fils de Nicolas de Werchin-Barbançon, Sénéchal héréditaire de Hainaut, baron de Cysoing, premier ber de Flandre, seigneur de Werchin, Longueville, Walincourt, Jeumont, le Biez, Templemars, Montreul à Tressin, La Royère à Néchin, Chambellan du roi de Castille, depuis l'empereur Charles-Quint, et d'Iolente de Luxembourg, dame héritière de Roubaix, de Herzelles et de Wasquehal, fille d'Isabeau de Roubaix, la fondatrice de l'hôpital Sainte-Elisabeth qu'elle dota richement et où nos orphelins et nos vieillards recueillent si largement aujourd'hui les fruits de ses libéralités et de sa munificence.

Nicolas de Werchin, mort au Biez, le 10 juillet 1513, et Yolente de Luxembourg, morte à Jeumont, le 7 mai 1534, furent inhumés à Roubaix dans le chœur de la chapelle de l'hôpital Sainte-Elisabeth, à droite sous une sépulture relevée. Ils avaient eu de leur union :

1° Antoine, sire de Werchin, sénéchal de Hainaut, baron de Cysoing et premier ber de Flandre à la mort de son père en 1513. Il épousa Marguerite de Luxembourg, fille du seigneur de Fiennes, et mourut sans génération, laissant ses biens et ses dignités à son frère Pierre.

2° Pierre de Werchin, qui va suivre.

3° Jacques de Werchin, seigneur de Jeumont.

4° Jean, seigneur de Faignoulles, mort à Louvain, aux études, à l'âge de 14 ans, le 26 avril 1518. Il fut inhumé dans la chapelle de l'hôpital Sainte-Elisabeth où l'on voyait son épitaphe sur une lame de cuivre attachée à la muraille. Il portait de Werchin, écartelé de Luxembourg, et sur le tout de Faignoulles.

5° Isabeau de Werchin, dame de Liettres, de Merlemont, de Verton, etc., mariée à Jean II de Trazegnies et de Silly, par contrat passé au Biez, le 23 avril 1513.

6° Marguerite de Werchin, morte en 1558, épouse de Charles de Bourgogne, seigneur de Falais, de Brédam et de Fromont, fort estimée des empereurs Charles-Quint et Ferdinand.

Pierre de Werchin-Barbançon, sénéchal de Hainaut, premier ber de Flandre, baron de Werchin et de Cysoing, héritier des nombreuses terres de sa maison, à la mort de ses frères, seigneur de Roubaix, de Herzelles, de Wasquehal, à la mort de sa mère en 1534, avait épousé Hélène de Vergy, fille de Guillaume, seigneur de Champlite et de Saint-Dizier, maréchal et sénéchal de Bourgogne, et d'Anne de la Rochechouart. Il en eut deux filles : Yolente, qui lui succéda à la seigneurie de Roubaix, et Charlotte de Werchin, dame de Jeumont, mariée à Charles, puis à Maximilien de Hennin, successivement comtes de Boussu.

« Le séneschal de Haynault, Werchin, » criait : *Haynault* et portait : *d'azur au » tion d'argent, armé et lampassé de gueu- » les et billetté de mesmes.* » (1). La devise de Pierre de Werchin était : *Je y viendrai ;* celle de sa femme : *C'est pour jamais* (2). Le sceau de Pierre de Werchin, attaché à un acte du 18 janvier 1539 portant approbation du traité de Cambrai par les trois Etats du Hainaut, figure un écu au lion rampant sur champ billeté ; droit, timbré d'un heaume de face couronné et cimé d'un paon ; supports : deux hommes sauvages tenant des bannières, à dextre d'un bandé, à sénestre d'un lion ; avec cette légende : *Pierre . baron . de . Werchin . et . de . Chisoing . seneschal . de . Hainnault . premier . ber . de . Flandre.* — Contre-seau : même écu qu'à la face, sans légende (3).

Pierre de Verchin, chambellan de l'empereur Charles-Quint, assista au siège de Térouane où il fut fait prisonnier, dans une sortie, par le seigneur de Cany, lieutenant du duc de Vendôme, et échangé ensuite contre le sieur de Piennes pris à Guinegate. Il fut créé gouverneur et capitaine général du duché de Luxembourg et du comté de Chiny, ainsi que du pays de Namur, par lettes patentes du 7 décembre 1541, chevalier de la Toison d'Or en 1546, puis gouverneur de Tournai en 1555. C'est à Pierre de Werchin que Jacques Le Boucq dédia son livre intitulé : *Le triomphe d'Anvers faict pour la noble festes de la Thoyson d'Or...* 1555. (4)

C'était, dit Pontus Payen, un seigneur fort vertueux, attaché à la religion catholique et grand ennemi des sectaires qui le craignaient beaucoup. Il en avait fait brûler deux : un nommé Pierre Brusly, qui infestait alors de ses doctrines, la ville de Tournai, faisant ses prêches de nuit et en cachette, (5) et, en décembre 1555, un hautelisseur de Tournai, nommé Bertrand Le Blas, pour avoir arraché l'hostie hors des mains du prêtre (6).

Pierre de Werchin mourut en 1556 (7) et fut inhumé dans l'église des Chartreux à Chercq, près de Tournai. Le même Pontus Payen rapporte qu'en 1566 les Calvinistes de Tournai, ayant souvenance des traitements infligés à ceux de leur secte, tirèrent le sénéchal de son sépulcre, le fouettèrent de verges et le traînèrent ignominieusement par toute la ville, vomissant toutes sortes d'injures, et finalement, après avoir repu leurs yeux d'un si triste et cruel spectacle, le jetèrent dans l'Escaut (8).

Ce récit diffère de celui de Pasquier de Le Barre. D'après ce dernier, lors du saccagement de l'église des Chartreux, le 23 août 1566, les tombes des sénéchaux du Hainaut « furent rompues, desmolies et sacaigées » pour ce qu'elles estoient enrichies » d'ymaiges », et un boulanger, nommé Jean Ruyant, ayant trouvé le bras du dernier Sénéchal (Pierre de Werchin), voulut le « bouter en son four, pour ce qu'il avait fait brûler des « aultres ; » mais sa femme s'y étant opposée, il jeta ce bras dans l'Escaut. (9).

Le portrait de Pierre de Werchin se trouve dans un manuscrit contemporain reposant à la bibliothèque d'Arras sous le n° 944 20 (10) ou sous le n° 1136 du catalogue publié en 1872 sous les auspices du ministre de l'instruction publique. (11).

A la mort de Pierre de Werchin, la seigneurie de Roubaix passa aux mains d'Yolente, sa fille ainée, la plus riche et l'une des plus illustres héritières de son temps ; elle était veuve de Hugues de Melun, premier prince d'Epinoy, connétable héréditaire de Flandre, châtelain de Bapaume, mort le 13 août 1553.

« La Maison de Melun, a dit un célèbre généalogiste, est des plus anciennes et des plus illustres. La splendeur et l'éclat en sont si universellement connus qu'il n'est pas besoin d'étaler les prérogatives de son rang, la dignité de ses fiefs, ses alliances multipliées avec les souverains de l'Europe, réciproquement prises et données, la prééminence de ses emplois militaires au service de la nation, ses premières charges dans l'Etat, le nombre de ses prélatures dans l'Eglise, ses hauts faits transmis jusqu'à nous par les plus reculés historiens de la Monarchie et l'assemblage des chartes, titres et monuments de sa gloire. »

La devise d'Yolente était : *Je m'y attends, Werchin* (12).

Maintenant que l'on connaît l'illustration de notre Pierre de Werchin, sa haute noblesse, sa famille et sa vie publique, il me reste à le montrer dans ses rapports avec la fabrique de Roubaix. (*A suivre*).

(1) Les blasons et cris d'armes des chevaliers des comtés de Flandre, de Hainaut, Artois et Cambraisis. *Archives historiques du Nord de la France*, par Arthur Dinaux, nouv. série, T. IV, p. 14.

(2) De Reiffenberg, *Histoire de la Toison d'Or*, p. 462.

(3) Douët d'Arcq, *Collection de sceaux*, n. 321.

(4) De Reiffenberg, *Histoire de la Toison d'Or*, p. 462.

(5) Collection des mémoires relatifs à l'histoire de Belgique. *Mémoires de Pontus-Payen*, t. 1. 158.

(6) Même collection. *Mémoires de Pasquier de Le Barre*, t. 1, pp. 53 et 198.

(7) Hélène de Vergy, sa femme, est dite veuve (douairière) dans un acte du 28 octobre 1556 (Archives de Roubaix, *cartulaire des Pauvres*, GG. 226, fol. 73 v°).

(8) *Mémoires de Pontus-Payen*, t. 1, p. 183.

(9) *Mémoire de Pasquier de Le Barre*, T. 1, p. 197.

(10) Archives du Nord de la France, 3e série, T. 3, p. 149.

(11) Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements, *Paris*, impr. nationale, in-4°, T. 4, p. 422.

(12) de Reiffenberg, *Histoire de la Toison d'Or*, p. 462.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'enquête concernant le commencement d'incendie qui a éclaté dans la nuit de jeudi à vendredi dernier chez M. Drousse, entrepreneur, est à présent terminée, et voici ce qui en résulte :

Jeudi dernier, en raison de la fête de l'Ascension, l'atelier de charpente et menuiserie de M. Drouffe chômait : deux ouvriers seulement étaient restés à travailler, estimant que leur domicile était trop éloignée pour qu'ils pussent s'y rendre : l'un d'eux, Dozinel, habite Courtrai, l'autre, Bourgeois, habite Blandain.

Vers quatre heures, M. Drouffe les invita à prendre un verre de bière; il les quitta ensuite, et les deux menusiers retournèrent à l'atelier.

On pouvait supposer qu'ils avaient fumé et qu'une étincelle avait mis le feu aux copeaux : il n'en est rien, car ni l'un ni l'autre n'avait de tabac.

A six heures et demie, ils cessèrent le travail. Donizel, quittant l'atelier le dernier, porta chez M. Drouffe la clef de la grand-porte, qui ouvre à deux battants.

A minuit Donizel se trouvait à l'estaminet Wilfart, en face de son atelier : il y déclara avoir l'intention de rentrer à son logement, rue Pellart, à l'angle de la rue de l'Ommelet. Il sortit donc de l'estaminet.

C'est vers une heure que l'on crie « au feu ! », devant les ateliers ; et c'est Donizel qui pousse ce cri d'alarme.

Un passant, M. Leclercq entend cet appel : il aperçoit le feu au travers des fenêtres ; il veut imprimer une violente pesée sur la grand'-porte, afin de la forcer.

Mais l'effort est inutile : la porte cède sous la plus faible poussée, et s'ouvre à deux battants.

Les voisins accourent, et M. Drouffe, arrivé des premiers, organise des secours : on est maître de ce commencement d'incendie, et M. Drouffe s'assure en parcourant l'atelier sans lumière, qu'il n'y a plus de danger.

Il se résout alors à passer la nuit dans son atelier, ou Dozinel est resté : M. Drouffe rentre chez lui pour se couvrir d'un vêtement plus chaud : cela lui demande quatre ou cinq minutes; soudain il aperçoit Donizel à deux pas d'un foyer flamboyant. Celui-ci, voyant son maître revenir, se dirige vers lui en disant : « Vous voyez, cela recommence ! »

M. Drouffe éteint le feu et reste dans l'atelier, après avoir dit à son ouvrier d'aller se coucher dans un hangar sis en face.

Les pertes ne s'élèvent qu'à 150 francs. Dozinel a été arrêté et son arrestation a été maintenue.

Un grand tir international aux pigeons a eu lieu, dimanche dernier, à Amiens. Un roubaisien, M. Nison, y a obtenu un beau succès. Voici, en effet, ce que nous lisons dans le *Journal d'Amiens*:

« Les honneurs de la journée ont été pour M. Nison, un très sympathique sportman de Roubaix, dont le tir correct et régulier a été unanimement apprécié.

» En lui remettant la médaille commémorative accompagnant le prix de 1,000 fr., l'un des vice-présidents de la société s'est fait l'interprète de tous les tireurs présents en félicitant M. Nison de son succès et en souhaitant que son exemple fût suivi l'an prochain par un grand nombre de ses compatriotes, certains de trouver auprès des membres de la société l'accueil le plus cordial. »

Dans la liste des tireurs étrangers qui ont accepté de prendre part à l'assaut international que le Cercle d'Escrime de Bruxelles organise pour le dimanche 3 juin, à 1 heure et demie, dans la grande salle des fêtes de l'Exposition, nous trouvons le nom de M. Vanden Abeele de Roubaix.

Quatre-vingts anciens soldats de la légion étrangère, se sont réunis, dimanche soir, chez M. Henri Simoëns, 198, rue de l'Epeule.

Il s'agissait, on s'en souvient, d'examiner les droits à la nationalité française que pouvaient re-

---

FEUILLETON DU 17 MAI 1888. — 40 —

L'UNISSON

PAR GEORGE DURUY

DEUXIÈME PARTIE

(SUITE)

IX

Et ce fut ainsi qu'ils rentrèrent chez eux, qu'ils se retrouvèrent une heure après, seuls, à côté l'un de l'autre, dans la tiède chaleur de la chambre nuptiale, ce soir, — soir sacré ! — où le petit être né de leur amour, avait donné la première manifestation de sa vie obscure à celle qui l'avait conçu. De quel élan de gratitude celui qui l'avait engendré se serait jeté aux genoux de la mère, si elle avait voulu parler! Comme leurs âmes qui se cherchaient alors même qu'elles semblaient se fuir, se seraient unies et fondues, en présence de l'ineffable mystère ! Et quelle nuit d'amour eût valu celle qu'ils eussent passée, serrés l'un contre l'autre, attendant avec une sorte de religieuse anxiété, quelque nouveau tressaillement, afin d'être bien sûre que cette vie, distincte de la leur, et pourtant toute mêlée à elle, continuait à sourdre ! Mais Claire ne sortit pas de son cruel silence, trouvant une sorte de volupté amère à se noyer dans sa propre souffrance, à se dire, à se répéter sans fin qu'elle était seule, abandonnée de tous, sans mère ni mari, — et se vengeant de son martyre en refusant à celui qu'elle accusait de le lui infliger la joie d'apprendre cette première palpitation de la créature qu'ils avaient formée tous les deux.

Il y a des heures où nos pires ennemis ne mettent pas autant de haine à nous déchirer, que nous mettons de frénésie à torturer notre propre cœur.

Or elle était, la malheureuse femme, à l'un de ces moments ; et dans le naufrage de sa raison surnageait seulement l'âpre désir de se faire du mal à elle-même, afin d'en faire aussi à celui qu'elle aimait. Raymond ne sut donc pas pourquoi elle avait voulu quitter le bal. Il crut à un caprice de femme impérieuse et fantasque, à un de ces accès de despotisme conjugal qu'elle ne lui avait pas épargnés dans les premiers temps de leur mariage. Et le seul résultat de cet incident — qui aurait dû les jeter dans les bras l'un de l'autre, confus de leur méprise et repentants du mal qu'ils s'étaient fait — fut d'affermir le jeune homme dans la résolution de ne pas céder toujours à cette ridicule et humiliante tyrannie qu'on prétendait exercer sur lui. Quant à Claire, il lui arriva ce qui arrive souvent aux femmes après une de ces crises d'âmes qui bouleversent de fond en comble tout leur être moral ; ses sentiments religieux, assez tièdes jusqu'alors, prirent tout à coup une ferveur qu'ils n'avaient jamais eue. Elle chercha dans sa mémoire, en s'étonnant de les avoir déjà presque oubliées, les prières de son enfance ; et ce fut pour sa pauvre âme blessée, une joie, une consolation, de retrouver, de redire les belles et douces paroles qu'elle se reprochait maintenant d'avoir dites autrefois sans remarquer assez la vertu de réconfort q